



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

DANS CE CADRE	Académie :	Session :	
	Examen :	Série :	
	Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :	
	Epreuve/sous épreuve :		
	NOM :		
	(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)		
NE RIEN ECRIRE	Prénoms :	N° du candidat	
	Né(e) le :	(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)	
	Note :		

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Brevet des Métiers d'Art
Ébéniste

Épreuve E3 - Unité : U 3

Cultures artistiques

Durée : 2 heures

Coefficient : 3

Compétences et connaissances technologiques associées sur lesquelles porte l'épreuve :

C1.4 – Repérer et identifier les caractéristiques esthétiques, stylistiques et contextuelles d'un mobilier ou d'un agencement existant ou en projet.

Ce sujet comporte 6 pages numérotées page 1/6 à 6/6.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Vous répondrez directement sur le sujet à rendre en fin d'épreuve.

Documents et matériel autorisés :

Toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante (circulaire n°99-186 du 16 novembre 1999).

Aucun document autorisé.

E3 – Cultures artistiques	Durée : 2 heures	Coefficient : 3	Page 1/6
Brevet des Métiers d'Art	Ébéniste	Session 2017	SUJET

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Influences, emprunts, citations.

Chinoiseries et exotisme

L'engouement des Européens pour les objets de l'Extrême-Orient ne se borne pas simplement à les imiter : les œuvres venues d'Orient stimulent l'imagination des artistes et des artisans.



Document 1 : Le jardin chinois, modèle de tapisserie, François Boucher



Document 2 : Secrétaire à abattant, Jean-François Leleu, Paris



Document 3 : Commode, Jean Demoulin, Paris



Document 4 : Vase cornet et vase bouteille, porcelaine tendre, France



Document 5 : Vase, porcelaine, dynastie Ming, Chine, 1634

E3 – Cultures artistiques	Durée : 2 heures	Coefficient : 3	Page 2/6
Brevet des Métiers d'Art	Ébéniste	Session 2017	SUJET

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

1. Identifiez le style, la période et les sources d'inspiration des œuvres et objets 1 à 4, page 2/6

Document 1 :

Document 2 :

Document 3 :

Document 4 :

2. Repérez les liens, les emprunts de la culture orientale dans les productions européennes N° 1, 2 et 4 de la page 2/6 :

1. « Le jardin chinois »

.....

.....

.....

.....

.....

2. « Secrétaire à abattant »

.....

.....

.....

.....

.....

3. « Vase cornet et vase bouteille »

.....

.....

.....

.....

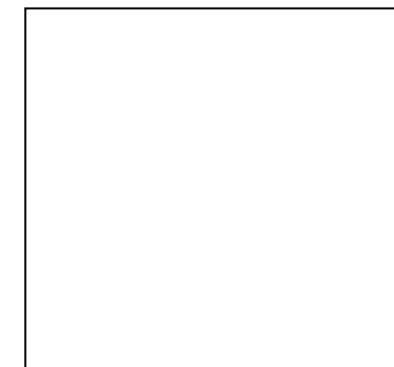
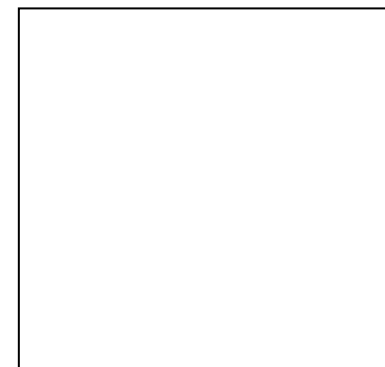
.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

3. Annotez la commode de Jean Demoulin afin d'identifier les apports des deux cultures : européenne et extrême-orientale.



4. Dessinez 3 détails dans les cadres ci-dessous pour identifier les apports des deux cultures (européennes et extrême-orientales)



NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

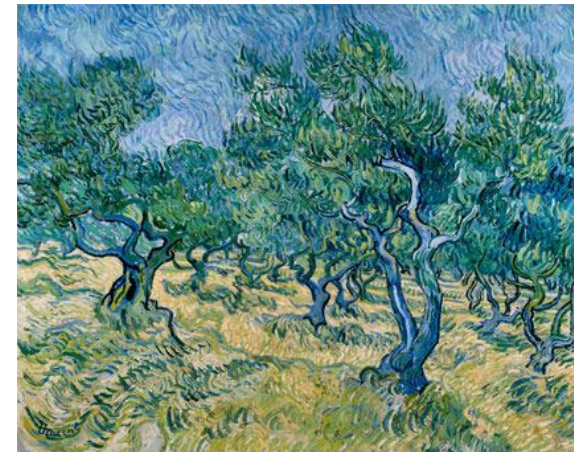
NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Influences, emprunts, citations.

Le Japonisme

« Et quand je disais que le japonisme était en train de révolutionner l'optique des peuples occidentaux... »
(Edmond de Goncourt, Journal, 19 avril 1884)

Avec le traité commercial signé en 1858 entre la France et le Japon, et la participation de ce dernier aux Expositions Universelles dès celle de Paris en 1867, les artistes découvrent des objets d'art qui remettent en question les fondements de l'esthétique occidentale. Véritable choc culturel, le japonisme marque un tournant dans les arts du XIX^e siècle en permettant de dépasser la réinterprétation des styles anciens.



1. Vincent Van Gogh, Oliveraie, 1889

2. Claude Monet, Le bassin aux nymphéas, 1899



Utagawa Hiroshige, Plage des Maiko, 1853



Estampes japonaises

Carpe, Hokusai, Japon



Cette vogue quasi universelle se manifesta également dans les arts décoratifs : mobilier, verrerie, céramique, ...



3. Vase à la carpe, Émile Gallé, émail sur verre, 1878

4. Service parisien, Eugène Rousseau, Félix Bracquemond, faïence, 1866.



5. Reliure du livre « l'Art Japonais », Camille Martin, 1893



6. Cabinet, Émile Gallé, 1900



7. Étagère Bambou, Emile Gallé, 1894

E3 – Cultures artistiques	Durée : 2 heures	Coefficient : 3	Page 4/6
Brevet des Métiers d'Art	Ébéniste	Session 2017	SUJET

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Le Japonisme

Le Japonisme

1. En quoi les estampes japonaises ont-elles influencé les peintres Claude Monet et Vincent Van Gogh :

1. En quoi les estampes japonaises ont-elles influencé les peintres Claude Monet et Vincent Van Gogh :
- Lignes :
 - Cadrage :
 - Thème :
 - Dessin :

2. Ce métissage des cultures s'exprime également dans le domaine des arts décoratifs par des techniques, des solutions formelles inédites :

Observez les productions 3 à 6 du document ressource page 4/6 dans leur contexte de création, nommez leur style et établissez les relations avec la culture du Japon. Rédigez votre réponse.

[illegible]

3. Relevez 3 caractéristiques de « l'étagère bambou » d'Émile Gallé, en mettant en évidence les emprunts à la culture japonaise :

Réalisation par fléchage page ci-contre



Étagère Bambou, Emile Gallé, 1894

E3 – Cultures artistiques	Durée : 2 heures	Coefficient : 3	Page 5/6
Brevet des Métiers d'Art	Ébéniste	Session 2017	SUJET

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Influences, emprunts.

« *L'esprit traditionnel japonais présente d'infinies similitudes avec notre art moderne.* »

Charlotte Perriand

Au Japon, entre 1953 et 1955, Charlotte Perriand organise une exposition sur le thème de la synthèse des arts. Elle la conçoit comme une suite de pièces pour lesquelles elle dessine tous les meubles et objets, dont la chaise empilable, découpée dans une plaque de contreplaqué qu'elle nomme *ombre* en hommage aux marionnettes de théâtre japonais. Pendant son séjour, elle monte une exposition illustrant l'alliance de l'Occident à l'Orient.



Charlotte Perriand, Chaise empilable, Ombre, contreplaqué cintré laqué, 1955



Charlotte Perriand, Chaise longue en bambou, 1941



Tabouret Butterfly, Sôri Yanagi, contreplaqué moulé. 1954

Rencontre entre Orient et Occident

Dans les années 1960, le Japon devient une puissance économique de premier plan. Au cours des échanges entre Charlotte Perriand et les designers japonais, les préoccupations des uns et des autres entrent en **résonance**.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Aujourd'hui ...



Assiette Blue Ming, Marcel Wanders, porcelaine, 2016



Vase, Roderick Vos, porcelaine, 2008



Vase, Front Design, porcelaine, 2016

« *J'aime l'idée qu'un objet nous connecte à des références artistiques, historiques, sorte de télescopage entre le passé et le futur [...]* »
Marcel Wanders

Conclusion :

*Au regard de l'ensemble des documents présentés, quelles conclusions pouvez-vous formuler quant aux **influences et emprunts** qui accompagnent le processus de création des artistes, artisans et designers (dans le temps, dans l'espace, dans les différents domaines, entre les cultures, ...)*
Rédigez votre réponse en faisant référence à des exemples choisis dans les pages 2/6, 4/6 et 6/6.

E3 – Cultures artistiques	Durée : 2 heures	Coefficient : 3	Page 6/6
Brevet des Métiers d'Art	Ébéniste	Session 2017	SUJET

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.